

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2008

En session ordinaire

COMPTE RENDU

Présents :

Mme Nathalie BARATON
Mme Laëtitia CELERAU
Mme Laëtitia SOREL
Mme Christelle SOUCHET
Mr Gérard CHAIGNEAU
Mr Jean-François DENIS
Mr Loïc GIBEAUD
Mr Stéphane GUILLON
Mr Pierre JAULIN
Mr Sébastien MATHÉ
Mr Rémy SOULET

Approbation du compte rendu du 22 octobre 2008 : Adopté à l'unanimité.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Laëtitia SOREL

Mr le Maire indique au conseil municipal qu'il a effectué un virement de crédit du compte 022 (dépenses imprévues) au compte 66111 (intérêts des emprunts) pour un montant de 10 €.

1 – Virement de crédit – Décision modificative n°4/2008 :

Mr le Maire indique au conseil municipal qu'il manque des crédits au compte 2313-109 pour régler l'achat et la pose de panneaux rayonnants dans la petite salle. Il propose donc d'effectuer le virement de crédit suivant :

INVESTISSEMENT :	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
2111 terrains nus	-1000,00 €	
2313-109 Salle des fêtes		+1000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
-accepte ce virement de crédit

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non : /
Abstentions : /

2 – Congrès des Maires - Remboursement des frais de transport :

Mr le Maire rappelle au conseil municipal qu'il s'est rendu au congrès des Maires du 26 au 27 novembre 2008 par le train. Dans le cadre de ses frais de mission, il souhaite le remboursement de ses frais de déplacement soit la somme de 110 € correspondant au montant du billet de train aller-retour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
-accepte le remboursement des frais de déplacement de Mr le Maire.
-autorise le règlement de cette dépense au compte 6532 du budget communal.

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non : /
Abstentions : /

3 – Modification des statuts de la communauté de communes Vendée Sèvre Autise : création d'une zone de développement de l'éolien :

Mr le Maire expose que la Communauté de Communes vient de lui notifier la délibération portant modification de ses statuts.

Mr le Maire explique que dans le cadre de sa politique de développement des énergies renouvelables, la Communauté de Communes souhaite créer une Zone de Développement de l'Eolien afin de faciliter l'implantation des parcs privés.

Il ajoute que ce projet implique une modification des statuts de la Communauté de Communes et l'intégration du point suivant au chapitre « compétences facultatives – A : Protection de l'environnement et de la qualité de vie » :

- la création d'une Zone de Développement de l'Eolien

Il demande au conseil municipal d'approuver les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
- accepte les nouveaux statuts.

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non : /
Abstentions : /

4 – Projet de création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) :

Mr le maire donne lecture de la dernière mouture du projet de statuts élaboré par la mairie d'Oulmes pour créer un syndicat qui aurait pour objet de regrouper les communes pour exercer les compétences en matière scolaire :

Gestion des écoles
Gestion de la cantine
Gestion de la garderie
Gestion des fournitures scolaires
Transport scolaire en budget annexe.

Mr le maire propose que chacun s'exprime sur ce sujet et demande au conseil de délibérer sur la création d'un SIVOS.

Après en avoir délibéré le conseil
demande le vote à bulletin secret pour ou contre la création d'un SIVOS.

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 4
Non : 7

Les membres du conseil municipal précisent qu'ils ne s'opposent pas catégoriquement à la création d'un SIVOS mais estiment ne pas avoir eu assez de temps de réflexion pour étudier la faisabilité de ce projet et demandent donc un délai supplémentaire. Mr le Maire propose de travailler sur ce projet pour la rentrée prochaine.

5 – Travaux de bâtiment - Changement des ouvertures de la Mairie :

La commission bâtiment fait part du devis relatif aux changements des ouvertures de la mairie ;
-entreprise retenue par la commission : Mr Yann TEMPEREAU
-Montant des travaux : 6196.55 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
- accepte le montant du devis ci-dessus énoncé

Votants : 11
Exprimés : 11
Oui : 11
Non :
Abstentions :

6 – Divers :

*Préparatif pour la cérémonie des vœux du Conseil municipal.

Mr le maire demande à la commission fêtes et cérémonies de préparer comme les années passées la cérémonie des vœux du Conseil pour le 24 janvier 2009.

*Projets 2009

Mr le maire rappelle que chaque commission doit prévoir ses projets de travaux et les faire chiffrer auprès des entreprises pour la préparation du budget primitif 2009.

*Permis de lotir

Le permis d'aménager relatif au lotissement du Moulin à Courdault est enfin de retour et accepté.

*Incivilités :

Mr Loïc GIBEAUD indique que les toilettes publiques de Bouillé et Courdault sont régulièrement bouchées volontairement. Ces actes d'incivilités nécessitent l'intervention d'une entreprise spécialisée donc engendre des coûts de fonctionnement supplémentaire pour la commune.

*Bois de chauffage à céder :

La commune cède du bois de chauffage sur pied, les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.

La Secrétaire

Laëtitia SOREL

Le Maire,

Stéphane GUILLON